

**RECRUTEMENT D'UN(E) COORDINATEUR/TRICE EN CHARGE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES  
DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE  
PARTENAIRES DU PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES EN AFRIQUE CENTRALE**

**CONTEXTE : LE PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES (PPI)**

Créé en 2006 par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), géré par le Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (CF-UICN), et actuellement engagé dans sa sixième phase de mise en œuvre (PPI.6, allant de 2021 à 2025), le Programme de Petites Initiatives (PPI) a pour objectif principal de renforcer la contribution de la société civile des pays d'Afrique de l'Ouest (AO) et Centrale (AC) à la conservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique à travers deux composantes principales :

- **Le soutien financier à la mise en œuvre de projets concrets de terrain en lien avec la conservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique (notamment à travers les solutions fondées sur la nature) ;**

Le PPI a opté pour une stratégie globale d'intervention basée sur l'appui à l'émergence d'une masse critique d'acteurs de la société civile africaine innovants, influents et capables d'améliorer la gouvernance et la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles de leurs territoires d'intervention, notamment à travers la mise en œuvre de projets concrets de terrain.

Sur cette composante, le PPI a progressivement structuré deux approches distinctes, à travers :

- L'octroi de « petites subventions » (35 000 € maximum) à de nouvelles OSC, souvent jeunes et assez peu expérimentées, pour la mise en œuvre de projets de terrain pour une durée maximale de 18 mois. L'objectif est notamment de permettre à des OSC nouvellement créées de bénéficier d'un premier financement structurant, souvent difficile à obtenir. Dans le cadre du PPI.6, actuellement en cours, ce sont 25 nouveaux partenaires, situés dans 15 pays d'AC et AO, qui sont soutenues par ce dispositif, et ce depuis le milieu d'année 2023<sup>1</sup>.
- L'octroi de « moyennes subventions » (60 000 € en moyenne) à des OSC partenaires historiques du PPI, pour la mise en œuvre de projets de terrain, intégrant progressivement des aspects relatifs à l'amélioration de la gouvernance territoriale, au plaidoyer politique et à l'engagement citoyen, pour une durée maximale de 36 mois. Dans le cadre du PPI.6, actuellement en cours, ce sont 19 partenaires historiques, situés dans 9 pays d'AC et AO, qui sont soutenus par ce dispositif, et ce depuis le milieu d'année 2022<sup>2</sup>.

Plus globalement, depuis son démarrage il y a un peu plus de 16 ans, le PPI, à travers 22 appels à projets (où plus de 5 000 propositions ont été reçues), a soutenu 299 projets portés par plus de 214 OSC dans 28 pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest pour un montant total des différentes phases cumulées de 19 M€ (dont 11 M€ directement versés aux porteurs de projets)..

---

*1 10 nouveaux partenaires dans 6 pays d'AC, et 15 nouveaux partenaires dans 9 pays d'AO.  
2 8 partenaires historiques dans 3 pays d'AC, et 11 partenaires historiques dans 6 pays d'AO.*

- **Le soutien au développement organisationnel et aux capacités d'influence de la société civile africaine sur les questions environnementales, notamment grâce à un accompagnement de proximité des Organisations de la Société Civile (OSC) partenaires du programme.**

Depuis une dizaine d'années (2011), le PPI a progressivement structuré une composante de renforcement des capacités des OSC partenaires du programme. Ainsi, dans le cadre de leur collaboration avec le PPI, les OSC bénéficient également d'un accompagnement individualisé en matière de renforcement des capacités, aussi bien au niveau technique, stratégique qu'organisationnel.

Cette composante permet, au-delà du soutien financier, d'accompagner la montée en puissance progressive des OSC partenaires, au gré de leurs trajectoires, besoins et défis spécifiques. Elle accompagne également la mise en réseau entre ces derniers, à différentes échelles<sup>3</sup>.

D'un point de vue méthodologique, l'accompagnement passe généralement par un diagnostic de la situation organisationnelle de chaque OSC partenaire, l'élaboration d'un plan d'actions en matière de renforcement des capacités et l'appui à la mise en œuvre de ce dernier.

Une vaste palette d'outils méthodologiques peut être déployée pour accompagner le développement organisationnel des partenaires, sur la base de l'identification de leurs besoins prioritaires de renforcement des capacités. Ainsi, en complément du coaching personnalisé proposé au quotidien par les coordinateurs du PPI, cet appui peut passer par une mise à disposition d'une expertise externe, de l'échange d'expériences, de la participation à des événements nationaux ou internationaux, de la mise en relation avec des partenaires techniques et financiers, etc. La mise en réseau entre OSC partenaires du programme constitue également un aspect important de cette composante.

A l'heure actuelle, trois coordinateurs du Renforcement des Capacités (RC) sont en charge de la mise en œuvre de cette composante RC, aussi bien auprès des nouveaux partenaires que des partenaires historiques. Deux d'entre eux accompagnent les partenaires du PPI en AO, et un en AC.

## OBJECTIFS DE LA MISSION

Au regard de l'augmentation du nombre d'OSC accompagnées au cours des dernières années, et de la volonté de rééquilibrer le dispositif en matière de répartition géographique des tâches, l'équipe de mise en œuvre souhaite recruter une personne supplémentaire en charge du renforcement de capacités des OSC partenaires du PPI en AC.

Plus spécifiquement, et de manière non exhaustive, les principales attributions de la personne recrutée consisteront notamment à accompagner certaines OSC partenaires du PPI en AC dans :

- La réalisation de leur auto-diagnostic organisationnel et l'élaboration de leurs plans de renforcement des capacités,
- La recherche de financements, aussi bien à travers l'appui à la définition et l'écriture de propositions de projets PPI mais également pour des bailleurs externes,
- La mise en œuvre des plans de renforcement des capacités élaborés par les OSC partenaires, notamment à travers la mise à disposition d'expertise interne (par le/la coordinateur/coordinatrice) ou externe. Ce volet pourra comporter des accompagnements aussi bien techniques, organisationnels ou stratégiques,
- L'organisation de visites d'échanges et la mise en réseau, à la fois avec d'autres partenaires du PPI, mais également avec d'autres parties prenantes pertinentes, ainsi que plus globalement le partage d'expériences entre OSC,
- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'influence et de plaidoyer politique.

---

<sup>3</sup> L'appui à la mise en réseau des partenaires du PPI a notamment permis de soutenir la création de deux réseaux formels et autonomes : l'Alliance pour la Conservation des Grands singes en Afrique Centrale ([A-GSAC](#)) et le Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des Tortues Marines en Afrique Centrale ([RASTOMA](#)).

De manière transversale et continue, une grosse partie du travail d'accompagnement réside dans la disponibilité des coordinateurs RC du PPI auprès des partenaires du PPI, pour aider ceux-ci à répondre aux enjeux quotidiens rencontrés dans le cadre de leur action.

Est attendu dans le cadre de cette mission l'accompagnement d'environ une dizaine d'OSC partenaires du PPI en Afrique Centrale. Cet accompagnement concernera principalement les nouveaux partenaires du PPI, dont les projets ont été sélectionnés lors du Comité de Sélection de mai 2023. Toutefois, la répartition géographique précise de l'accompagnement se fera une fois le/la candidat(e) retenu(e), en concertation avec le reste de l'équipe PPI, principalement le coordinateur RC du PPI en AC, déjà en poste.

De manière transversale, des relations avec divers Partenaires Techniques et Financiers (PTF) actifs dans la sous-région en matière de conservation de la nature et accompagnement de la société civile africaine font également partie des attentes de la mission, tout comme la contribution aux réflexions stratégiques relatives au PPI et à sa trajectoire, ainsi que la participation à des événements internationaux divers au sein desquels le PPI prendra part (dont les comités de sélection et comités de pilotage du programme).

### DUREE ET CONDITIONS DE LA MISSION

La mission devra démarrer en février 2024, et durera jusqu'à fin juin 2025 (fin de la 6<sup>ème</sup> phase de PPI), soit un total d'environ 16 mois.

En fonction des perspectives de renouvellement du programme après mi 2025, ainsi que des performances observées, une prolongation de la mission pourra être envisagée.

La mission s'effectuera à temps partiel et sous un statut de consultant(e) indépendant(e).

Les conditions du temps partiel seront négociées précisément avec le candidat/de la candidate retenu(e), en fonction de sa localisation géographique et de la répartition des tâches décidées en concertation avec le coordinateur du RC en AC, déjà en poste. Ce temps partiel est estimé à environ 12 jours de travail par mois et le montant total de la prestation est estimé entre 21 à 36 k€ TTC annuel, en fonction de l'expérience du consultant. Ce montant inclut les honoraires du Prestataire ainsi que l'ensemble des frais de fonctionnement qu'il pourrait être amené à engager pour la réalisation des Prestations.

Sauf situation exceptionnelle, la personne recrutée devra résider dans un des pays d'AC où interviennent actuellement des partenaires, nouveaux et/ou historiques, du PPI<sup>4</sup> (idéalement dans un des pays où interviennent les nouveaux partenaires du PPI, la priorité étant donné à l'accompagnement de ces derniers dans le cadre de cette mission).

De nombreux déplacements seront à prévoir au cours de la mission, et ce prioritairement auprès des partenaires en AC, mais également dans d'autres régions, telles que l'AO ou encore l'Europe (France principalement). Ces déplacements feront l'objet d'une prise en charge spécifique.

Le (la) coordinateur(trice) du RC en AC échangera et rapportera, techniquement et financièrement, son travail auprès de l'équipe du CF-UICN en charge de la mise en œuvre du PPI. Par ailleurs, Il/elle travaillera également en étroite collaboration avec les autres coordinateurs actuels en charge du renforcement de capacités des OSC, prioritairement en AC, mais également en AO.

---

<sup>4</sup> Soit le Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Gabon, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad pour ce qui est des nouveaux partenaires et le Cameroun, Congo Brazzaville et la République Démocratique du Congo (RDC) pour ce qui est des partenaires historiques.

## PROFIL RECHERCHE

Est attendu de la part du/de la candidat(e), un diplôme de niveau Master, ayant permis d'acquérir des compétences robustes en matière de gestion de projets et/ou appui aux organisations, avec des connaissances en écologie/agronomie/aménagement du territoire.

Une expérience professionnelle avérée dans le domaine de l'accompagnement du développement organisationnel de la société civile est également attendue, avec idéalement une expérience en AO ou AC, et en lien avec la conservation de la biodiversité.

Sont également attendues de la part du/de la candidat(e) une bonne connaissance et compréhension des enjeux et des problématiques, notamment politiques, géopolitiques et en termes de jeu d'acteurs, liés à la conservation de la biodiversité, au développement local mais aussi à la place de la société civile dans les processus de conservation en AC, tout comme une compréhension des procédures des bailleurs de fonds, cycles et outils liés à la gestion de projets.

De par la nature du poste, une grande capacité à être mobile dans la sous-région ainsi qu'un goût prononcé pour les missions de terrain sont attendus de la part du/de la candidat(e). De l'autonomie ainsi qu'une capacité à innover et être force de propositions est également attendue, tout comme un intérêt pour le travail d'équipe, de bonnes capacités relationnelles, d'animation de dynamiques collectives, et d'adaptation à des contextes, notamment culturels, variés.

Une bonne maîtrise du français et de l'anglais est également indispensable.

## CONTACTS

La lettre de motivation et le Curriculum Vitae devront être adressés via la plateforme suivante :

<http://poste-rc-ac2.selecteev.io> , et ce au plus tard avant le 17 décembre 2023 à 18h, heure de Paris.

Il est à noter que seules les candidatures retenues pour un entretien individuel recevront une réponse, au plus tard le 15 janvier 2024.